

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK**

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, tenue le vendredi 18 novembre 2022 au 228 Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Sont présents :

Monsieur Jeannot Pelletier
Monsieur Jean-Daniel Lavertu
Monsieur Christian Martel
Madame Nancy Grimard
Monsieur André Bougie

Est absente : Madame Jessika Boisvert

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Claire Rioux.

Est également présent Monsieur Daniel René, Directeur général et secrétaire-trésorier agissant comme secrétaire d'assemblée.

1 Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 9h00

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution
numéro
22-11-2414**

Sur proposition de Monsieur André Bougie, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Offre de service de Groupe CME services d'ingénierie pour les plans et devis et autres travaux de supervision et de surveillance partielle pour le projet d'agrandissement du bureau municipal
4. Autorisation de présenter une demande d'aide financière à Loisirs-Sports Centre-du-Québec pour le remplacement de la surface de Deck Hockey
5. Questions du public
6. Levée de l'assemblée ou ajournement

3 Offre de service de Groupe CME services d'ingénierie pour les plans et devis et autres travaux de supervision et de surveillance partielle pour le projet d'agrandissement du bureau municipal

**Résolution
numéro
22-11-2415**

ATTENDU le désistement de l'Entreprise Fusion Expert Conseil inc. à la suite de la priorisation de notre projet d'agrandissement du bureau municipal par la ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU que le délai entre la réception de leur offre de service et l'acceptation de celle-ci étaient valides pour une période de 30 jours et que ce délai a largement été dépassé;

ATTENDU que le Groupe CME services d'ingénierie nous a fait une offre de services plus élaborée, comprenant notamment les plans et devis, la supervision partielle des travaux et un service de bureau, en plus de visites terrain pendant lesdits travaux, au coût de 25 900\$ plus les taxes applicables;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Grimard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de services de Groupe CME services d'ingénierie au montant de 25 900\$ plus les taxes applicables pour la réalisation des plans et devis en plomberie, en ventilation, en mécanique et électrique, requis pour la conception des documents d'appel d'offres, sous la supervision de l'architecte au dossier. Cette offre de service

comprenant des visites terrain facultative, des services de supervision partielle et des services bureau tel que soumis dans l'offre de service du 14 novembre 2022.

De modifier la résolution 22-10-2383 afin de retirer la proposition de Fusion Expert Conseil inc.

ADOPTÉE

4
Résolution
numéro
22-11-2416

Autorisation de présenter une demande d'aide financière à Loisirs-Sports Centre-du-Québec pour le remplacement de la surface de Deck Hockey

ATTENDU que l'organisme les Loisirs de Ste-Élizabeth recommande le remplacement de la surface de Deck hockey;

ATTENDU la résolution 22-11-2407 concernant la disposition de la vieille surface;

ATTENDU que Les Loisirs de Ste-Élizabeth contribueront en grande partie à financer le projet;

Il est proposé par Monsieur André Bougie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De mandater le Directeur général pour compléter la demande d'aide financière à Loisirs-Sports Centre-du-Québec au montant de 5 000\$;

D'autoriser le versement d'une somme de 2 000\$ pour la réalisation du projet d'une valeur de 34 638\$ plus les taxes applicables, dont les sommes résiduelles nécessaires autres que les contributions financières de la Municipalité et de Loisirs-Sports Centre-du-Québec seront fournies par l'organisme les Loisirs de Ste-Élizabeth.

ADOPTÉE

5
6
Résolution
numéro
22-11-2417

Questions du public
Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Il est proposé par Monsieur Christian Martel et résolu de lever l'assemblée à 9h15.

ADOPTÉE

Claire Rioux, Mairesse

*Daniel René, Directeur général et
secrétaire-trésorier*